

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL571

présenté par
M. Belot, rapporteur

ARTICLE 17

A l'alinéa 2, après les mots :

« colloques ou »,

insérer le mot :

« dans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel